

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 33

Nb. de représentés : 9

Nb. d'absents : 11

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à 17h08, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

**AFFAIRE N° 30/1398 :**

Approbation de la grille des tarifs portuaires pour l'année 2024

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, OMARJEE Mohammad, TEVANE Jean François, FERDE Thérèse, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal

**REPRESENTE (S) :**

MM. SIGISMEAU Béatrice (par Monsieur David LORION), AHO NIENNE Sandrine (par Madame Hélène ARAYE), VALY Nazir (par Monsieur Mohammad OMARJEE), ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine (par Madame Edmée RAYMOND), KHELIF David (par Monsieur Jonhy BALZANET), PERIANAYAGOM Albert (par Monsieur Philippe POTIN), MALET Viviane (par Monsieur Stéphan DIJOUX), HOARAU Berthe Denise (par Madame Anne Marie PAPY), RAVAT Adame (par Madame Pascaline BOYER).

**ABSENTS :**

MM. MINATCHY Mariot, VAYABOURY Jean Patrick, TAYLLAMIN Patricia, BELLON Stéphen, NARIA Olivier, ACAPANDIE Freddy, RIVIERE Christelle, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Monsieur Mohammad OMARJEE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 18 décembre 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 07 décembre 2023.



Michel FONTAINE

**Affaire n°30/1398 : Approbation de la grille des tarifs portuaires pour l'année 2024.**

Direction Générale des Services

Le Maire rappelle à l'Assemblée que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la gestion du port de plaisance Lislet Geoffroy a été confiée par convention de concession de service public à la SPL OPUS.

Pour rappel, les tarifs portuaires ont fait l'objet d'une révision par DCM n°14/636 du 16 décembre 2021, afin de pouvoir financer les investissements prévus par le contrat.

Le Maire propose à l'assemblée de reconduire sans aucune augmentation les tarifs de redevances portuaires pour l'année 2024 (cf annexe).

Le Conseil municipal est également informé des tarifs de prestations commerciales fixés par la SPL OPUS.

Le Conseil Portuaire, en date du 28 novembre 2023, a émis un avis favorable à ces propositions.

Ceci exposé,

**Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,**

**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** les tarifs de redevances portuaires pour l'année 2024, tels que présentés en annexe,
- **DE PRENDRE ACTE** des tarifs de prestations commerciales 2024 définis par la SPL OPUS,
- **DE L'AUTORISER**, lui ou son adjoint délégué, à **SIGNER** tous les actes afférents à cette affaire.



P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE

Michel FONTAINE